



**DECLARATION LIMINAIRE
COMITE TECHNIQUE de PROXIMITE
de la COUR D'APPEL de BESANCON
du 24 novembre 2022**

Mesdames les chefs de cour,

Nous siégeons aujourd'hui pour la dernière fois au comité technique qui va être remplacé en 2023 par une nouvelle instance de dialogue social, le Comité Social d'administration qui regroupera le Comité Technique et les CHSCT.

Les représentants de l'UNSa SJ ont participé durant ces dernières années à l'ensemble de ces réunions de dialogue social.

L'UNSa SJ s'est rendu dans les juridictions franc-comtoises et a ainsi pu rencontrer de nombreux collègues et, comme nous l'avons toujours fait avant la tenue de chaque comité technique, a sollicité ses correspondants locaux, présents dans les juridictions du ressort, sur les conditions de travail.

Complexification des procédures, multiplicité des logiciels, leur dysfonctionnement et leur lenteur engendrent stress et souffrance au travail et conduisent à un épuisement professionnel. Voilà les remontées que nous avons eu du terrain.

Nous vous avons pourtant déjà informé lors du précédent CT de la souffrance des personnels dans les juridictions face aux réformes récentes et à venir, aux difficultés liées au sous-effectif et aux problématiques matérielles.

S'ajoutent désormais des permanences de week-end de plus en plus chargées, faisant appel à des compétences tant pénales que civiles. Dans ce cadre, saisie par la majorité des greffiers des juridictions de Besançon et Montbéliard qui sollicitent une double astreinte afin de demeurer dans leur domaine d'expertise procédurale, l'UNSa SJ vous a demandé un entretien qui s'est déroulé le 09 novembre dernier.

Nous avons relayé le mal-être des greffiers. Nous vous avons demandé de prendre en compte la souffrance et l'angoisse qui vont conduire à des risques psycho-sociaux et à une ambiance de travail dégradée. Nous vous demandons de privilégier l'humain aux statistiques.

Vous nous avez indiqué que vous alliez vous rapprocher de la Direction des Services Judiciaires et que vous nous donneriez votre réponse lors de ce CT.

Les personnels sont dans l'attente de votre décision. L'UNSA SJ espère une réponse favorable qui apaiserait le climat dans ces juridictions et le découragement des greffiers.

S'ajoute le manque d'effectifs. Malgré ses précédentes alertes, l'UNSa SJ déplore toujours l'augmentation du taux de vacance de postes qui est passé de 6,97% à 7,72 %, soit supérieur au taux national de 6,76 %.

Les agents du greffe de notre ressort s'investissent dans leurs missions. Ils portent à bout de bras le service public de la Justice. Ils accueillent chaque jour un public mécontent et parfois difficile. Ils font preuve d'une remarquable solidarité et d'une immense capacité d'adaptation face aux difficultés auxquelles ils sont constamment confrontés. Mais ils sont réellement épuisés. Combien de temps vont-ils encore tenir s'ils ne sont ni écoutés, ni soutenus, ni considérés ?

Vous avez le pouvoir d'agir au soutien des agents du greffe de vos juridictions, montrez-leur que vous en avez la volonté ! Soyez leur relais auprès du ministère. La qualité de vie au travail commence par le bien-être au travail !

Les élus UNSa SJ